



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-15

L'an deux mille dix-sept, à 10h

Le 1^{er} juillet, à Boulzicourt (08)

| Date de convocation | 6 juin 2017 |
|-----------------------------|-------------------------|
| Nombre de délégués : | |
| ● Titulaires | 38 Titulaires |
| ● Suppléants | 38 Suppléants |
| ● Présents | 20 Présents |
| ● Votes par procuration | 2 Votes par procuration |

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL
 M. Jack COLLINET
 Mme. Danielle COMBE
 M. Daniel COURTAUX
 Mme Maryse DESPAS
 M. Patrick FOSTIER
 Mme Mireille GAZIN
 M. Pascal GILLAUX (Pv de Bernard Dekens)
 Mme Pascale GAILLOT
 Mme Dominique HUMBERT (Pv de M Raoul)

M. Robert PASCOLO
 M. Bernard PIERQUIN
 M. Jean-Pierre RENVOY
 Mme Noëlle DEVIE
 M. Eric GILLARDIN
 M. Guy JOSEPH
 M. Pascal MAUROY
 Mme Christine NOIRET-RICHET
 M. Michel NORMAND
 M. Edouard JACQUE

Objet de la délibération :

Projet interreg : TRANSF'EAU

| Résultat du vote |
|------------------|
| Pour : 22 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-15

Objet de la délibération :

Projet Interreg : TRANSF'EAU

La Meuse est un fleuve international qui compte de nombreux affluents franco-belges tels la Semois, le Viroin, la Houille, la Sambre et la Chiers. Les acteurs qui œuvrent pour la gestion des écosystèmes aquatiques de part et d'autre de la frontière ne le font pas toujours dans un cadre structuré et concerté. Les partenaires du projet constatent aussi qu'il persiste un manque de connaissance concernant les missions, le fonctionnement et les actions des acteurs des deux côtés de la frontière.

Dans le cadre du premier appel à microprojet du programme Interreg France-Wallonie-Flandre, l'EPAMA-EPTB Meuse et le contrat de rivière Semois-Chiers (CRSC) ont donc soumis la proposition «TRANSF'EAU» : Réseau transfrontalier pour l'eau.

«TRANSF'EAU» a pour objectif d'améliorer la cohérence des interventions sur les cours d'eau transfrontaliers par le développement d'un outil de communication spécifique, dans le but de soutenir la préservation des écosystèmes aquatiques transfrontaliers. Cet outil, destiné aux acteurs franco-wallons de la préservation des écosystèmes aquatiques, permettra l'organisation de rencontres régulières, facilitera le partage d'informations et engagera une nouvelle dynamique de coopération transfrontalière.

Le budget prévisionnel de ce projet serait le suivant :

| Budget prévisionnel | | | |
|----------------------------------|------------------|-------------|------------------|
| Opérateur pressenti | Coût | Recettes | FEDER |
| EPAMA - EPTB Meuse | 19 700,00 | 0,00 | 19 700,00 |
| Contrat de Rivière Semois-Chiers | 10 100,00 | 0,00 | 10 100,00 |
| Total | 29 800,00 | 0,00 | 29 800,00 |

Les dépenses liées au projet seraient prises en charge à hauteur de 100% par le programme. Un versement de 50% des fonds aurait lieu au début du projet, le solde serait versé après l'acceptation des preuves de réalisation et du rapport final par le programme. Par mesure de simplicité et étant chef de file du projet, il est proposé que l'EPAMA avance l'ensemble des dépenses liées au projet et se fasse ensuite totalement remboursé par le gestionnaire du FEDER.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le comité syndical :

- autorise la Présidente à signer la convention avec le programme Interreg pour monter et mener le micro-projet « TRANSF'EAU », à solliciter les financements et à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

La Présidente



Morgane PITEL

